

■ **Zschokke Construction SA**, succursale à Vernier, CH-660-1973001-2, étude, direction et exécution de constructions. (FOSC du 16.02.2005, p. 7). Nouvelle raison sociale du siège principal: Zschokke Bau AG [Zschokke Construction SA] [Zschokke Costruzione SA] [Zschokke Construction Ltd]. Par conséquent, la raison de commerce de la succursale devient: **Zschokke Construction SA [Zschokke Bau AG] [Zschokke Costruzione SA] [Zschokke Construction Ltd]**. Nouveau siège principal: Aarau. Les pouvoirs de Grau Pierre-Frédéric, ainsi que la procuration de Rienzo Antonio sont radiés. Henniger Arthur, nommé membre du conseil d'administration, et Hagmann André, jusqu'ici administrateur, nommé directeur de la succursale, continuent à signer collectivement à deux. Vogt Jean-Pierre, signe collectivement à deux, sans autre restriction; sa procuration est radiée. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Menguy Simone; ses pouvoirs sont modifiés dans ce sens. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Deleuze Cyrille, de France, à Thonon-les-Bains, F, et Schmidt-Ginzkey Andreas, de et à Genève.

Journal no 10532 du 29.08.2005
(03001794 / CH-660.1.973.001-2)